

DEPARTEMENT DE LA MARNE
MAIRIE
DE
MOUSSY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/04/2022

Monsieur le Maire, François LEJEUNE, ouvre la séance à 18h 30 en présence de : Mesdames Martine SADIER, Brigitte RENAUDIN et Virginie RUELLE et Messieurs Dominique LEPOUTRE, Olivier MICHEL, Jean-Louis GRASSET, Ludovic HERMANT, Mathieu CRETE, Clément MICHEL, Pierre-Alexandre LHOMME, Didier GIRARDIN et Philippe FRAGET ainsi que Madame Pascale BOUCHE secrétaire de mairie.

Messieurs Bruno KREIN et Vincent COULMIER sont absents excusés.

Monsieur Philippe FRAGET est secrétaire de séance.

Après signature des délibérations adoptées lors du précédent conseil municipal, l'ordre du jour est abordé.

1- Horaire d'ouverture au public du secrétariat de la mairie.

Pour tenir compte de l'activité du secrétariat il est proposé d'étendre la fermeture à l'ensemble de la journée du mercredi.

En conséquence les nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat seraient les suivants :

Lundi et vendredi :15h/18h Mardi et jeudi : 9h /12h

Adoption à l'unanimité des présents

2- Remboursement surplus d'électricité logement F2

L'installation temporaire d'un déshumidificateur et d'un radiateur à conduit à une surconsommation électrique. Il est proposé, à titre de dédommagement, d'indemniser le locataire à hauteur de 100 €.

Adoption à l'unanimité des présents

3-Budget 2022

Monsieur Dominique LEPOUTRE présente le budget de l'année 2022.

Les recettes sont estimées à 595 000 €. Les recettes fiscales devraient augmenter de plus de 3% en raison de l'augmentation de la valeur locative. Les dotations de l'Etat continuent de baisser (-4,8%). Les taux votés pour la taxe professionnelle restent stables par rapport à 2021.

- Les dépenses sont budgétées à hauteur de 575 000€. Il est prévu une augmentation conséquente du poste « électricité » et des charges d'entretien des bassins et voiries.
 - Le budget de fonctionnement restera excédentaire de 19 700€
 - De gros investissements (873K€ ttc) sont programmés pour 2022 en comparaison de ceux effectués en 2021.
- L'achat et l'aménagement de l'ancien coopérative de Moussy représente plus des deux tiers de ce budget (600K€). Il permettra de déplacer l'atelier technique sur la partie droite du local et d'aménager l'autre partie en plateau numérique.
- Les autres investissements programmés sont principalement orientés vers le cimetière, l'école, la toiture du clocher de l'église, les trottoirs, les lampadaires et le cadre de vie (fleurissement et illuminations).
- Ces investissements seront financés par une part importante de subventions (360K€), la vente de biens immobiliers (235K€) et de l'autofinancement.

Adoption à l'unanimité des présents

4- Questions diverses :

- Ponts, réfection des différents garde-corps : La commission de contrôle n'ayant pas fait de remarque particulière quant à la structure des différents ouvrages concernés la rénovation des garde-corps peut être envisagée. Opération à prévoir à l'automne.
 - Rénovation de la bouteille ornementale : 2 propositions ont été présentées, une étude plus poussée est demandée.
 - Boîte à livres : Un budget de 2 000 € est proposée en attente des projets définitifs.
 - Achat d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur portable : Une étude est demandée pour un budget de l'ordre de 4 000 €.
 - Cimetière : Nous sommes en attente de 2 devis pour la rénovation du portail avec adjonction d'un portillon.
 - Festivités du 14 juillet : Il apparait souhaitable, après 2 années blanches liées aux conditions sanitaires, d'organiser des festivités avec feu d'artifice.
 - RGPD : Didier GIRARDIN expose les tenants et aboutissants du Règlement Général sur la Protection des Données.
 - Power Point : Une présentation du diaporama sera proposée à l'ensemble du conseil municipal le 21 avril à 18h.
- La réunion, salle des fêtes, devrait avoir lieu le jeudi 2 juin à 18h 30.

Plus rien n'étant à débattre, la séance est levée à 20h 30